



# Ville de Cerny

## Extrait du registre des décisions

### Essonne

8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📩 01 69 23 11 10 📩 mairie@cerny.fr

#### DÉCISION N° 40/2025 – 1.1

Date : 23 décembre 2025

Objet : **Avenant n° 2 au marché relatif aux tranches optionnelles n° 1, 2 et 3 du MAPA 22-01, lot 1 (Génie-civil / VRD)**

Par décision n° 16/2021 – 1.1 du 2 juin 2021, le marché relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux d'enfouissement de réseaux et de requalification des voiries du Chemin Vert, de la Côte Sainte-Anne et du Hameau de Montmirault a été attribué au Bureau d'études Cecotech Ingénierie dont le siège social est situé à Milly-la-Forêt.

Par décisions successives n° 61B/2022-1.1 et n° 62/2022-1.1 du 30 novembre 2022, les marchés de travaux du MAPA 22-01 relatif à l'enfouissement des réseaux et à la requalification des voiries du Chemin Vert, de la Côte Sainte-Anne et du Hameau de Montmirault ont été attribués :

- pour le lot n° 1 (Génie civil – VRD) : au groupement conjoint et solidaire ESSONNE TP / LVL, sis 10 chemin de La Ferté-Alais, 91700 Boissy-sous-Saint-Yon,
- pour le lot n° 2 (Éclairage public) : à la société SICAE, sise 14 C avenue Carnot, 91590 Cerny.

En date du 1<sup>er</sup> août 2023, la tranche ferme des travaux (lots 1 et 2) a été réceptionnée.

Afin de pouvoir exécuter les travaux relatifs aux tranches optionnelles du MAPA 22-01, suite au désistement du Bureau d'études Cecotech Ingénierie, la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée, par décision n° 32/2024 – 1.1 du 11 décembre 2024, à un nouveau maître d'œuvre, le Cabinet Bet Ingénierie, dont le siège social est situé à Saint-Maurice Montcouronne (91530).

Dans ce contexte, par décision n° 02/2025-1.1 du 5 mars 2025 les tranches optionnelles 1 - 2 et 3 du MAPA n° 22-01 ont été affermies. La notification des marchés correspondants a eu lieu le 14 mars 2025.

Compte-tenu du délai important écoulé entre la notification de la tranche ferme des marchés (1<sup>er</sup> décembre 2022) et l'affermissement des tranches conditionnelles (14 mars 2025), d'une part, et l'identification d'oublis et d'imprécisions dans les documents initiaux constatés par la nouvelle maîtrise d'œuvre, d'autre part, il y a lieu d'apporter des ajustements au marché relatif aux tranches optionnelles n° 1, 2 et 3 du lot 1 (Génie-civil / VRD) du MAPA 22-01.

Toutes les modifications envisagées sont prises dans le respect de l'article R.2194-2 du Code de la commande publique.

Elles visent à garantir la bonne exécution des prestations et à intégrer les éléments qui n'avaient pas été mentionnés lors de la passation initiale.

En application de la délibération du Conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire, conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Le Maire,

**DÉCIDE**

la signature de l'avenant n° 2 au marché relatif aux tranches optionnelles n° 1, 2 et 3 du MAPA 22-01, lot 1 (Génie-civil / VRD),

Pour la tranche optionnelle 1 : Travaux de génie civil - Hameau de Montmirault

- Montant actualisé du marché initial : 197 803,65€HT (237 364,38€TTC)
- Montant de l'avenant : 29 693,12€HT (35 631,74€TTC)
- Nouveau montant du marché : 227 496,77€HT (272 996,12€TTC)

Pour la tranche optionnelle 2 : Travaux de VRD – Hameau de Montmirault (entre la rue des Cordeliers et les n° 9 et 10)

- Montant actualisé du marché initial : 146 130,29€HT (175 356,35 €TTC)
- Montant de l'avenant : 14 760,23€HT (17 712,28€TTC)
- Nouveau montant du marché : 160 890,52€HT (193 068,63€TTC)

Pour la tranche optionnelle 3 : Travaux de VRD – Hameau de Montmirault (entre les n° 11 et 10bis et la placette)

- Montant actualité du marché initial : 197 078,99€HT (236 494,79€TTC)
- Montant de l'avenant : 35 259,00€HT (42 310,80€TTC)
- Nouveau montant du marché : 232 337,99€HT (278 805,59€TTC)

Pour extrait conforme,  
Marie-Claire CHAMBARET,  
Maire de Cerny

